



CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE

Une situation financière dégradée qui doit prioritairement conduire l'établissement à mettre en place un suivi à échéances régulières de l'autofinancement dégagé pour assurer la réalisation de son projet immobilier

Le centre hospitalier Bretagne Atlantique (CHBA) constitue l'établissement de référence du territoire de santé qui englobe le secteur de Vannes, Ploërmel et Malestroit, regroupant 12 % de la population bretonne. Il dispose d'un capacitaire de 1 442 lits et places et son effectif comprend 3 717 professionnels en équivalents temps plein rémunérés, dont 412 personnels médicaux. Son budget de fonctionnement, toutes activités confondues, est de l'ordre de 400 M€.

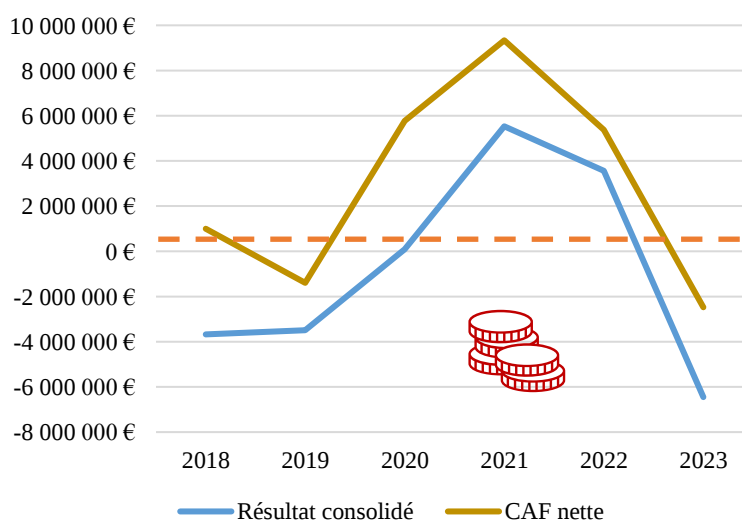
Un établissement de référence, concurrencé par le secteur privé

Etablissement support du groupement hospitalier Brocéliande Atlantique, le CHBA met à disposition des autres hôpitaux du département un grand nombre de ses personnels médicaux dans le cadre d'un maillage territorial et d'un projet médico-soignant partagé. Il enregistre une forte activité médicale, mais subit la concurrence du secteur privé et, dans une moindre mesure, des centres hospitaliers universitaires environnants (Rennes et Nantes). Il est notamment concurrencé en chirurgie ambulatoire où ses parts de marché ne dépassent pas 20 %. L'activité médico-sociale apparaît moins dynamique, avec cependant un regain depuis 2024 en termes de taux d'occupation.

Une dégradation préoccupante de la situation financière

La chambre invite l'établissement à la vigilance sur l'évolution de ses finances : les équilibres budgétaires, constatés à partir de 2020, reposent pour beaucoup sur les aides de l'agence régionale de santé (ARS), tandis que l'exercice 2023 s'est soldé par un déficit de 6,5 M€, généré par des charges croissantes (notamment en personnel, à la suite des revalorisations intervenues dès 2021) conjuguées à des aides en baisse. Le report à nouveau est déficitaire de 12 M€, tandis que le plan global de financement pluriannuel (PGFP) n'annonce pas d'améliorations.

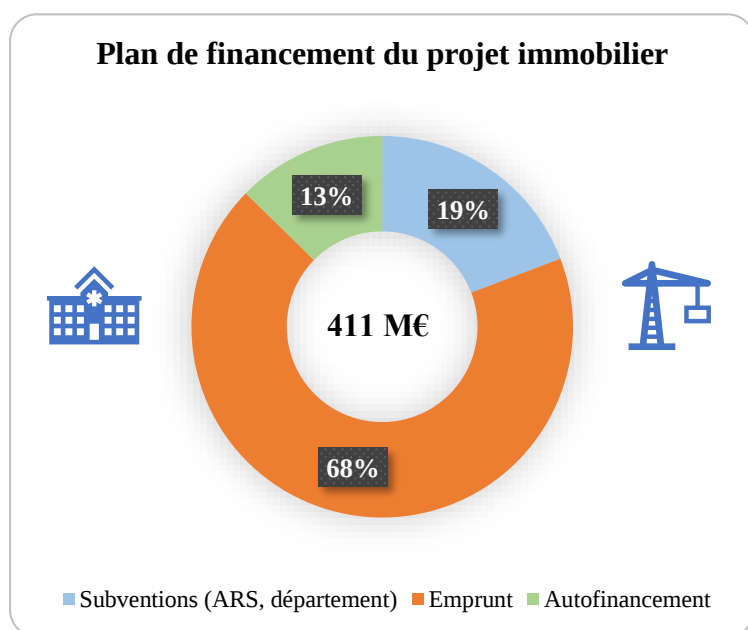
Evolution des résultats de la gestion et de la capacité d'autofinancement





Un plan de financement du projet immobilier reposant sur un fort endettement et un taux de marge brute ambitieux

Cette dégradation financière intervient alors que l'établissement est engagé pour les dix prochaines années dans un projet immobilier d'envergure (coût estimé : 411 M€ hors investissements courants de 110 M€), prenant place dans un schéma départemental d'investissement et architectural. La chambre observe que la décision de scinder la réalisation du projet en trois phases successives avec, au terme de chacune d'elles, une clause de revoyure, est de nature à sécuriser sa soutenabilité financière.



Néanmoins, il demeure que le plan de financement adossé à ce projet prévoit un important recours à l'emprunt (68 %), une faible part de subventions (20 %) et un taux de marge brute ambitieux compte tenu des résultats enregistrés en 2023 et des projections du PGFP. La chambre recommande donc au CHBA de vérifier à échéances régulières, tout au long de la phase 1, que sa trajectoire financière, qui conditionne l'autofinancement du projet, respecte les hypothèses du plan de financement.